

PAR VOIE SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE

Dans un monde en mutation, le rôle fondamental du **TECHNICO-COMMERCIAL** est d'accompagner les entreprises dans leurs pratiques. Il se destine à conseiller les agriculteurs dans leur recherche de valeur ajoutée, vendre des produits de l'agrofourmiture, fidéliser la relation avec les fournisseurs et les clients, participer à la politique commerciale des entreprises des secteurs des productions végétales, animales et de l'agro-équipement.

Métiers :

- Technicien-conseil, Technico-commercial, Responsable d'équipe de vente, Responsable de point de vente

Conditions d'Admission

Par Voie Scolaire
au Lycée Xavier BERNARD à Venours
86480 ROUILLÉ :
Tel : 05 49 43 95 33 – Fax : 05 49 57 06 88
legta.venours@educagri.fr

- Etre titulaire d'un Bac général ou technologique ou professionnel.

SOCLE COMMUN : 480 heures

Communication et information

Expression, Langue vivante (anglais)

Sciences économiques et sociales

EPS

DOMAINE PROFESSIONNEL : 1150 HEURES

Économie et gestion commerciale

Mercatique

Relations commerciales

Anglais commercial

Technique et économie : **secteurs de l'agronomie, de l'élevage, et de l'agro-équipement**

Projet commercial

+ 12 à 16 semaines de stage en entreprise dont 4 semaines possibles à l'étranger

Enseignement spécifique au Lycée Xavier Bernard : 90 heures

Module d'Initiative Locale : MIL Énergie

Par Voie de l'Apprentissage
au CDFAA de Venours 86480 ROUILLÉ :
Tel : 05 49 43 95 33 – Fax : 05 49 57 06 88
cfa.vienne@educagri.fr

- Avoir moins de 30 ans, être titulaire d'un Bac général ou technologique ou professionnel, et avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage.

Un contrat d'apprentissage de 2 ans signé entre l'apprenant et l'entreprise

Véritable contrat de travail donnant droit à un salaire, des congés payés et une couverture sociale. La rémunération est fixée selon l'âge de l'apprenti et la convention collective de l'employeur entre 41% et 61% du SMIC. Elle est versée dans sa totalité pour la durée du contrat que l'apprenti soit en entreprise ou au CDFAA. L'employeur est tuteur de l'apprenti durant les 2 ans et l'évaluation s'établit par un examen final.

52 semaines en entreprise
42 semaines au CDFAA

Enseignement général : 750 heures

Enseignement professionnel : 720 heures

Économie et gestion commerciale

Mercatique

Relations commerciales

Anglais commercial

Technique et économique

Enseignement spécifique au CFA : 90 heures

Module d'Initiative Locale : MIL Énergie

Diplôme

Ce diplôme de Brevet de Technicien Supérieur est délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu pour 50% en contrôle continu et pour 50% en épreuves terminales. Il donne droit à une qualification cadre niveau III.

Poursuite d'Études

- Certificats de spécialisation, Licences professionnelles, Écoles de commerce.

UN AGRI CAMPUS DE QUALITÉ situé en pleine nature, avec un effectif de classes réduit, et disposant d'une exploitation agricole (vaches laitières, céréales et gibier) pilote en développement durable et inscrite dans le plan Agro-Écologie du Ministère.
L'Agri Campus Poitiers Venours est un pôle de production d'énergies vertes et donne accès à un réseau de partenaires locaux, régionaux, nationaux et s'ouvre à l'international.

www.venours.fr